

FICHE DE POSTE
POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE

INTITULE DE POSTE	Conseiller pédagogique départemental
DISCIPLINE(S)	EPS Missions premier/second degrés

Cadre général

Le conseiller pédagogique départemental exerce sous l'autorité de l'Inspectrice d'Académie-Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de la Haute Savoie. Il est membre de l'équipe pédagogique départementale pilotée par l'A-DASEN premier degré et travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des conseillers pédagogiques départementaux.

Il accompagne les établissements et les écoles du département.

Il contribue à aider à la mise en œuvre des priorités nationales par son inscription dans un travail d'équipe élargi concourant à l'amélioration des apprentissages des élèves et par-delà du service public de l'éducation.

C'est un formateur polyvalent aux compétences reconnues dans le domaine sportif.

Le service s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires.

Descriptif / Missions spécifiques

En s'appuyant sur les orientations de pilotage pédagogique départemental définies par la directrice académique, il participera aux travaux du groupe départemental EPS inter-degrés et agira dans les domaines suivants :

1 - Missions spécifiques second degré :

- Accompagner et faciliter la mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS dans les collèges et lycées du département en lien avec l'Inspection pédagogique EPS

- Participer aux réunions, au suivi et au développement des projets dans les différentes structures sportives: sections sportives, associations sportives, CRESA, biquification ... en lien avec l'UNSS départementale, les collectivités territoriales et l'inspection pédagogique régionale en EPS

- Assurer le lien avec le conseil départemental pour les projets liés à l'EPS : Dossiers SIEL, savoir skier, savoir nager, savoir rouler en lein avec le CPD chargé des dossiers

- Suivi des équipements sportifs (construction / réhabilitation...) avec les collectivités concernées

- Elaborer et coordonner les plannings des installations sportives dans les villes le nécessitant (Annecy pour la répartition des créneaux natation)

- Accompagner et assurer le suivi départemental des établissements dans la démarche de labellisation « Génération 2024 »

2. Missions spécifiques premier degré :

- Participer à l'accompagnement et à la formation des enseignants afin de développer et de diversifier les APSA dans les classes (une complémentarité est attendue au sein de l'équipe des CPD EPS afin de couvrir les quatre champs d'apprentissage ; l'organisation de répartition de ces dossiers sera soumise en début d'année à la validation de l'A-DASEN sur le principe d'un champ d'activités à taux d'encadrement renforcé obligatoirement pris en charge)

- Elaborer des outils et des documents pédagogiques à destination des équipes pédagogiques

- Proposer et conduire des actions de formation dans le cadre des animations pédagogiques et/ou du plan de formation continue après recensement des besoins des équipes pédagogiques ;

- Conseiller les écoles dans la mise en œuvre de leur projet d'école ;

- Informer les écoles des manifestations, des ressources pédagogiques et culturelles locales ;

- Participer (conception de sujets et participation éventuelle aux jurys) au CRPE pour l'épreuve d'EPS.

3. Le travail de partenariat :

- Assurer en lien étroit avec les collectivités territoriales le suivi des équipements sportifs et la coordination de certains dossiers confiés par la directrice académique en cohérence avec la politique académique : « savoir skier », « savoir nager », « activités de pleine nature », conventionnement...

- Prendre part à l'élaboration du planning d'utilisation des bassins pour l'enseignement su « savoir nager » ;

- Procéder à l'expertise des agréments des intervenants extérieurs pour les activités à taux d'encadrement renforcé.

Compétences requises

Enseignant du second degré de l'académie : PLP, certifié, agrégé

- Excellentes connaissances disciplinaires et réglementaires dans le domaine de l'éducation physique sportive
- Capacité à anticiper, esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à s'inscrire dans un travail pluridisciplinaire, pluri-catégoriel et collégial au sein des différents groupes départementaux
- Bonne maîtrise des outils informatiques et collaboratifs
- Aptitude à rendre compte de son activité (rédaction d'un rapport d'activités annuel, de notes ou synthèse sur les différents dossiers traités)

ETABLISSEMENTS

DSDEN 74